

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Les acteurs de l'assainissement des eaux usées pour le territoire de Cap Atlantique



Comprenez le rôle de chaque acteur de l'assainissement pour le territoire de Cap Atlantique et vérifiez qui contacter en fonction de votre demande.

Cap Atlantique

Cap Atlantique est un établissement public de coopération intercommunale qui regroupe 15 communes ayant délégué certaines compétences.



Parmi celles-ci, se trouve la compétence assainissement des eaux usées. Dans ce cadre, Cap Atlantique **construit les ouvrages, s'assure du bon fonctionnement des services, supporte la charge des investissements**. Pour la gestion de ce service public, Cap Atlantique a choisi comme mode de gestion la délégation de service public (DSP).

L'exploitant : Assainissement Presqu'île de Guérande (APG)



L'exploitant du service de l'assainissement assure **la gestion des stations d'épuration et de l'ensemble des équipements du réseau d'eaux usées**, puis il **collecte, transporte et traite** les eaux usées.

Le Trésor Public

Il **collecte**, pour le compte de Cap Atlantique, **les recettes** liées au paiement des diverses participations telles que Remboursements des Frais de Branchements, Participation pour la Financement de l'Assainissement Collectif ...

Cliquez sur les icônes de localisation sur le plan pour obtenir les coordonnées.

Quand les contacter ?

Quand contacter Cap Atlantique ?



Quand contacter l'exploitant, APG ?



Quand contacter le Trésor Public ?



Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique

3 Avenue des Noëles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**